

de la commune, prononça un discours très remarquable sur les bienfaits de la révolution et sur les devoirs des magistrats.

Il termine son discours par la proposition d'élever par une souscription volontaire une statue pédestre de Louis XVI, *restaurateur de la liberté française* : « C'est sur la place des Terreaux, où vous avez prêté vos serments ; c'est en face de l'Hôtel commun, qu'il convient de la placer. Vous, Messieurs, et ceux qui vous succéderont, ne pourrez délibérer sans l'avoir sous les yeux ; elle vous rappellera à tous les obligations qu'ils vous imposent ; nos concitoyens ne pourront approcher de cette place, sans se ressouvenir qu'en vous confiant leurs pouvoirs, ils ont aussi juré de respecter l'autorité qu'ils avaient déposée dans vos mains..... »

Ce discours fut vivement applaudi, et l'assemblée adopta par acclamations le projet de M. Dupin ; deux adresses furent également votées avec enthousiasme, l'une à l'assemblée nationale et l'autre au roi, pour les remercier de la création des Municipalités.

A handwritten signature in black ink, reading "P. A. Gonon". The signature is written in a cursive, flowing style with a large, sweeping loop at the end of the name.